



Conseil national
de l'information statistique

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Commission « Démographie et questions sociales »

Réunion du 3 mai 2012

Projets d'enquêtes pour avis d'opportunité

- Enquête sur le bien-être -module secondaire de SRCV 2013 [2](#)
- Enquête CAMME [5](#)
- Enquête « SHARE » vague 5 [10](#)

Enquête sur le bien-être - module secondaire de SRCV 2013

1. Intitulé de l'enquête

Enquête sur le bien-être - module secondaire de SRCV 2013.

2. Service producteur

Tout comme le dispositif SRCV (partie française du système communautaire EU-SILC) dont il fait partie, le module secondaire associé à l'enquête 2013 est organisé par la division revenus et patrimoine des ménages, du département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie, au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee, et par le pôle « enquêtes nationales auprès des ménages » de la Direction régionale de Lorraine.

3. Service réalisant la collecte

La collecte sera assurée par le réseau des enquêteurs de l'Insee.

4. Historique de l'enquête

Le système de statistiques communautaires sur les revenus et les conditions de vie dont le sigle européen est EU-SILC (*European Union - Statistics on income and living conditions*) a pris la suite du Panel européen qui a duré huit années et dont la dernière collecte a eu lieu en 2001. Il a été mis en place en 2004 en France. Depuis 2005, s'ajoute chaque année au questionnaire principal de l'enquête un module secondaire, sur un thème différent chaque année.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Ce module secondaire a pour objectif de mieux connaître le bien-être des individus.

Les principaux thèmes abordés sont :

L'appréciation générale de la vie (satisfaction, valeur donnée à la vie)

La satisfaction sur les conditions de vie matérielles (situation financière, logement)

La santé (état de nervosité, sentiment de déprime, de calme, de sérénité, de découragement, de bonheur...)

La satisfaction concernant l'emploi (temps de trajet entre le domicile et le lieu de travail, emploi du temps,...)

La confiance dans les institutions nationales (confiance dans le système politique, système judiciaire, la police)

La satisfaction concernant les loisirs et les rapports sociaux (relations personnelles, le cercle privé, les aides d'autrui, confiance en les autres)

La satisfaction concernant le cadre de vie (zones récréatives et espaces verts)

Le sentiment de sécurité

Les questions du module secondaire ne seront pas posées en cas de réponse par une autre personne du ménage que celle qui a été tirée (proxy).

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Le dispositif statistique EU-SILC est prévu par le règlement (CE) n°1177/2003 du Parlement européen et du Conseil. Ce règlement prévoit la possibilité pour la Commission européenne de mettre en place

une fois par an un module secondaire. Le module 2013 s'inscrit dans ce cadre juridique. À ce titre, il fait l'objet du règlement (UE) n°62/2012 du 24 janvier 2012 de la Commission. Ces règlements détaillent de manière précise le protocole des enquêtes (questionnaire, modalités d'interrogation,...)

Outre la Commission européenne, premier utilisateur des résultats, ces derniers pourront être utilisés en France par les services de l'administration (services statistiques publics en particulier) et les chercheurs intéressés par les questions de conditions de vie et de satisfaction.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Le questionnaire associé au module secondaire 2013 complète le questionnement habituel afin de disposer d'informations sur le bien-être des individus. Il permet de détailler certains aspects du questionnement principal de l'enquête SRCV, en particulier sur la satisfaction de différentes dimensions de la qualité de vie (emploi, relations avec les autres, cadre de vie...) mais également sur l'appréciation générale de la vie. La confiance envers différentes institutions est également abordée.

Il s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre des recommandations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, des travaux communautaires et des avis du Cnis (alinéa 16 de l'avis général 2010). Le rapport demande à la statistique publique de mettre en place un plan d'actions visant à mieux mesurer les différentes facettes de la qualité de la vie, dans leurs dimensions à la fois objectives et subjectives. Il recommande de s'intéresser tout spécialement aux corrélations entre les différentes carences, et aux sous-populations qui cumulent plusieurs facteurs de mauvaise qualité de la vie.

Par ailleurs, le groupe de travail n°3 du partenariat Eurostat/Insee¹ sur les suites à donner au rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi a été chargé d'émettre des recommandations visant à élaborer un ensemble d'indicateurs de qualité de vie comparables en Europe. Le groupe a réuni des représentants des Instituts nationaux de statistique des États membres de l'Union européenne. En 2011, l'enquête expérimentale sur la qualité de la vie en France a été conduite dans le cadre de ce groupe. Cette enquête permet de mesurer les différentes dimensions de la qualité de la vie, leurs corrélations et le cumul des différentes privations ou insuffisances. Une partie du questionnement aborde des thématiques innovantes. La France a été le seul État membre à mener cette enquête expérimentale.

Si le module secondaire traite d'une thématique peu abordée dans le questionnaire demandé au niveau européen, la France, a, pour sa part, complété, depuis 2010, le questionnement principal de SRCV par un questionnaire auto-administré portant sur les « attitudes, sentiments et qualité de vie ». Celui-ci est laissé aux personnes de 16 ans ou plus lors de leur troisième interrogation dans le cadre de l'enquête SRCV. Ce questionnaire vise, d'une part, à approfondir les appréciations subjectives : ainsi, des questions plus détaillées sont posées sur la satisfaction liée à différents aspects du travail. D'autre part, il permet de collecter des informations sur différents aspects de la vie des personnes (insécurité, gestion du temps...), qui peuvent expliquer leur bien-être subjectif mais ne sont pas présentes dans le questionnaire actuel. Enfin, il est demandé aux enquêtés une appréciation subjective pour un ensemble de situations virtuelles. La façon qu'a chaque personne de noter ces différentes situations permet de mieux analyser les réponses aux autres questions subjectives de l'enquête. Mis en place en collaboration avec la division Conditions de vie des ménages, la complémentarité ou/et redondance de ce questionnaire avec le module secondaire européen sera étudiée pour y apporter d'éventuels aménagements.

9. Insertion dans un système d'information

Les Statistiques sur les Ressources et les conditions de vie (SRCV) sont la partie française du système EU-SILC. Ces statistiques sont collectées annuellement sous forme d'enquête en panel : chaque année, un échantillon de ménages répondant pour la première fois à l'enquête vient alimenter le panel ; un échantillon dit "sortant" quitte alors le panel. Les ménages du panel sont interrogés neuf années au total (échantillon rotatif renouvelé par neuvième). Le panel donne lieu à deux types de résultats : une exploitation "longitudinale" et une exploitation « transversale ». À l'occasion de chaque enquête annuelle, le règlement européen prévoit qu'un questionnaire complémentaire spécifique est

¹ Sponsorship on measuring progress Task force 3 : Multidimensional measurement of the Quality of Life

ajouté sous forme d'un module dit secondaire. Pour l'enquête de 2013, le module secondaire est intitulé « bien-être ».

10. Cible de l'enquête

Les unités interrogées pour ce module secondaire sont l'ensemble des individus âgés de 16 ans ou plus interviewés dans le cadre de l'enquête annuelle 2013 du dispositif SRCV.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Le champ du module est celui du dispositif SRCV, à savoir celui des ménages ordinaires.

12. Champ géographique de l'enquête

Le champ géographique du module est celui du dispositif SRCV, à savoir la France métropolitaine.

13. Bases de sondage, échantillonnage

La base de sondage et l'échantillonnage sont ceux du dispositif SRCV.

Le champ est celui des ménages ordinaires de France métropolitaine. L'échantillon annuel de SRCV 2013 est constitué d'environ 12 000 ménages, dont 3 200 ménages entrants.

Depuis 2010, l'échantillon entrant est tiré dans Octopusse.

14. Mode de collecte

Le mode de collecte utilisé est un questionnaire administré par enquêteur en face-à-face sous CAPI. Le questionnaire du module est passé dans le prolongement du questionnaire principal de SRCV.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

La collecte aura lieu en mai et juin 2013. Elle ne sera pas reconduite pour ce module spécifique les autres années.

16. Contraintes imposées à l'enquête

Le ménage sera prévenu du contenu de l'enquête par une lettre-avis. Le temps maximal d'interview de l'enquête transversale étant fixé à une heure en moyenne dans le règlement cadre EU-SILC, le temps spécifique au module secondaire ne devant pas dépasser une dizaine de minutes.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Il n'y a pas de comité de concertation en tant que tel dans le cadre français. Mais une concertation a eu lieu au niveau européen.

La division conditions de vie de l'INSEE a également été consultée.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Le règlement cadre EU-SILC prévoit que les fichiers redressés et apurés seront transmis à Eurostat en octobre 2014 pour l'enquête transversale, fichiers qui incluent les données du module secondaire collecté en 2013.

Les données issues de ce module secondaire figureront dans le rapport annuel de printemps de l'année 2015 destiné au Conseil européen.

En France, les données françaises et européennes pourront donner lieu à des études publiées dans les collections traditionnelles de l'Insee (Insee Première, Insee Références, Économie et statistique) à partir de 2015. Les fichiers anonymisés (Fichier de production et de recherche) seront mis à disposition des chercheurs via le centre Quêtelet.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Les moyens utilisés sont ceux du dispositif SRCV. La réalisation du module secondaire représente un coût marginal pour l'enquête difficilement quantifiable. Ce coût se caractérise par un temps de conception et de programmation du questionnaire et par un temps d'interrogation (et donc une rémunération pour les enquêteurs) légèrement plus long.

Enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (CAMME)

1. Intitulé de l'enquête

Enquête de Conjoncture Auprès des Ménages Mensuelle (CAMME).

2. Service producteur

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales. Département des ressources, des prix et des conditions de vie des ménages. Division Conditions de vie des ménages.

3. Service réalisant la collecte

L'Insee est maître d'œuvre de l'enquête et réalise la collecte.

4. Historique de l'enquête

L'enquête de conjoncture auprès des ménages s'inscrit dans un dispositif mis en place par l'Insee depuis 1958 avec un triple objectif qui était de recueillir l'opinion des ménages sur certains indicateurs conjoncturels, d'étudier les intentions d'achats de biens d'équipement des ménages et les vacances des Français.

Au départ, l'enquête est semestrielle, puis devient quadrimestrielle à partir de 1965.

En 1972, elle est réalisée de manière harmonisée dans le cadre communautaire européen. Depuis cette date la Commission européenne a en effet mis en place le système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture, auquel contribuent maintenant les États membres de l'Union européenne.

Depuis janvier 1987, a été lancée une enquête mensuelle de conjoncture - dénommée alors CAMME - dont le questionnaire est une reprise de la partie conjoncturelle de l'enquête quadrimestrielle, adaptée à la demande européenne.

En 2003, une refonte de l'enquête Camme est conduite sous le triple objectif suivant :

- adapter le questionnaire aux nouvelles demandes européennes ;
- améliorer les traitements statistiques amont et aval ;
- moderniser son traitement informatique.

Au cœur du dispositif, le module « conjoncture » est celui dans lequel sont introduites les principales modifications : alignement des périodes de référence à 12 mois, plus grande proximité des libellés à la version anglaise, et surtout ajout de deux questions quantitatives sur les prix : opinion chiffrée en pourcentage sur l'évolution des prix au cours des 12 mois passés, et au cours de 12 mois à venir. Ce module s'articule autour d'une partie « opinion sur la conjoncture générale en France » et d'une partie « opinion sur la situation économique du ménage ».

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme), pour laquelle l'Insee demande le renouvellement de l'avis d'opportunité du Cnis pour cinq ans, répond donc à une demande européenne, plus exactement de la Commission européenne. Elle fait ainsi partie du système Européen harmonisé des enquêtes de conjoncture avec 10 autres enquêtes de conjoncture que mène l'Insee auprès des entreprises. Cette exigence européenne se traduit par un questionnement et un calendrier de diffusion très stricts.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Publication mensuelle dans « Informations Rapides » sur insee.fr dans la semaine qui suit la collecte.

Publication mensuelle sur le site de la Commission européenne dans la semaine qui suit la collecte.

D'ici l'été 2012, les fichiers de production et de recherche (FPR) des enquêtes mensuelles de 2004 à 2011 seront mis à la disposition des chercheurs via le centre Maurice Halbwachs.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Afin de suivre l'opinion que portent les ménages sur leur environnement économique et sur leur propre situation personnelle, une enquête de conjoncture auprès des ménages est réalisée chaque mois par les états membres de l'Union européenne. Cette enquête « consumer survey », baptisée CAMME en France, a pour objectif de recueillir, mois par mois, des informations sur le comportement des consommateurs, ainsi que sur leurs anticipations en matière de consommation et d'épargne.

Elle mesure également les phénomènes conjoncturels tels qu'ils sont perçus par les ménages (évolution des prix, etc.). L'enquête CAMME fournit ainsi une aide au diagnostic conjoncturel de l'économie française.

Un diagnostic conjoncturel et des prévisions à court terme de consommation des ménages est établi. Cette analyse est fréquemment commentée dans les médias sous la désignation de « moral des Français ».

Les ménages sont interrogés trois mois de suite.

Le questionnaire est organisé de la façon suivante :

- - une partie introductive, le « module de gestion », qui permet de déterminer le répondant (le titulaire de la ligne téléphonique ou son conjoint, contacté à un numéro correspondant à une résidence principale), le module « sociodémographique », qui décrit succinctement le ménage et les caractéristiques du répondant lors de la première interrogation ;
- - le module « conjoncture », composé des questions harmonisées au niveau européen. Au cœur du dispositif, il compte une partie « opinion sur la conjoncture générale en France », sur les 12 mois passés et sur les 12 mois à venir (situation économique générale, chômage, inflation, opportunité d'acheter, d'épargner ...) et une partie « opinion sur la situation économique du ménage » également passée et à venir (niveau de vie, opportunité d'épargner, intentions d'achat d'un logement, d'une voiture...).
- - enfin, le dispositif permet également, le cas échéant et sur un mois donné, de rajouter une micro plate-forme de 20 questions maximum, sur des sujets très variables (questions d'actualité ou liées à la conjoncture).

Actuellement, ces plateformes sont utilisées trois fois par an. En avril et octobre, une plateforme sur les difficultés des ménages en matière de logement est déployée (elle est faite chaque mois d'avril et d'octobre depuis 2009). Elle est exploitée à l'Insee par la division Logement. En novembre, c'est une plateforme sur les pratiques environnementales qui est reconduite (elle est faite chaque mois de novembre depuis 2008) à la demande du Service de l'Observation et des Statistiques (SoeS) du Commissariat général au développement durable du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

La Commission européenne est à l'origine de la demande. Elle intègre depuis 1972 l'enquête CAMME parmi les 11 enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee au sein du Système Européen Harmonisé des enquêtes de conjoncture. L'enquête est une réponse à un appel d'offre de la commission européenne pour laquelle l'Insee reçoit une subvention.

Le questionnaire de l'enquête est entièrement défini par la Commission européenne.

Parallèlement, la division des Comptes trimestriels de l'Insee réalise certains traitements sur les données issues de CAMME : calculs des soldes d'opinion, désaisonnalisation des séries. La publication mensuelle dans « Informations Rapides », fréquemment commentée dans les médias sous la désignation de « moral des Français », est sous sa responsabilité.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

L'enquête CAMME est la seule enquête qui permet de répondre à la demande de la Commission européenne.

9. Insertion dans un système d'information

L'enquête figure parmi les 11 enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee au sein du Système Européen Harmonisé des enquêtes de conjoncture.

L'opportunité est demandée pour l'enquête de conjoncture auprès des ménages et ses plateformes éventuelles, pour une période de cinq ans (2013 à 2017).

10. Cible de l'enquête

Environ 1 600 ménages répondants chaque mois.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

L'échantillon est constitué de ménages ordinaires équipés d'une ligne de téléphone et présents dans l'annuaire Pages Blanches et résidant en France métropolitaine. Le numéro de téléphone de contact est celui de la résidence principale du ménage. La personne interrogée est indifféremment le titulaire de la ligne ou son conjoint.

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre la France métropolitaine. Une extension dans les DOM serait étudiée si la Commission européenne en faisait la demande.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'enquête CAMME est un panel rotatif durant 3 mois.

L'échantillon mensuel est constitué de 3 sous-échantillons :

- le tiers "entrant" (1 100 ménages qui constituent la 1ère vague) correspond aux ménages interrogés pour la première fois ;
- le tiers "médian" correspond aux ménages ayant répondu en 1ère vague (un peu plus de 500) et qui sont interrogés pour la deuxième fois (2ème vague) ;
- le tiers "sortant" correspond aux ménages ayant répondu en 2ème vague (un peu plus de 500) et qui sont interrogés pour la dernière fois (3ème vague).

L'échantillon mensuel global est donc constitué d'environ 2 100 numéros. En moyenne, on obtient actuellement 1 600 questionnaires renseignés par mois.

Jusqu'à mi 2012, la base de sondage est constituée à partir de listes de numéros de téléphone (lignes fixes) tirées dans la base de données de France Télécom (18 millions d'abonnés) par la société Pages Jaunes Marketing Service (PJMS). L'utilisation des échantillons fournis par PJMS, pour l'enquête CAMME, soulève désormais différentes questions :

- une couverture partielle de la population (les abonnés sur liste orange ou rouge, les non-utilisateurs d'une ligne téléphonique fixe, les titulaires d'une ligne mobile uniquement, ceux qui quittent l'opérateur historique pour des lignes totalement dégroupées ne peuvent être sélectionnés), qui se réduit de plus en plus ;
- une structure de population déformée avec une forte proportion de personnes âgées et de moins en moins de jeunes ;
- un ciblage insuffisamment précis des ménages selon les enquêteurs, du fait notamment d'un nombre significatif de numéros non attribués et de numéros professionnels.

Il a donc été décidé en comité de pilotage de changer de méthode d'échantillonnage, en basculant à l'été 2012 vers des échantillons tirés dans les fichiers de la taxe d'habitation, dont on cherche ensuite le numéro sur le site des Pages Blanches (principe utilisé pour l'enquête ménage sur les Technologies de l'Information et de la Communication). Sans être exhaustive, cette méthode permet de couvrir une part plus large de la population, notamment chez les jeunes.

Un test a été réalisé en novembre 2010 (collecte de l'enquête CAMME à partir d'un échantillon tiré dans la taxe d'habitation pendant la seconde quinzaine de novembre) pour étudier si un tel changement aboutirait à une rupture de série. Il n'apparaît pas de rupture dans l'indicateur agrégé utilisé par les Comptes nationaux, même si de légères différences apparaissent pour les indicateurs liés à la situation financière personnelle (passée, présente et future).

14. Mode de collecte

L'enquête est effectuée sous la forme d'un questionnaire informatisé (« capisé ») par téléphone par un enquêteur du réseau de l'Insee. En effet, sa périodicité et les exigences de rapidité de diffusion des résultats ont conduit depuis longtemps à réaliser l'enquête par téléphone. C'est une enquête légère de courte durée : 13 minutes à la première interrogation, avec le module sociodémographique, 8 minutes aux deux suivantes.

15. Date et périodicité de la collecte

L'enquête est réalisée chaque mois, y compris en août à partir de 2008. La période de collecte est d'environ trois semaines, depuis le début du mois jusqu'à une date fixée chaque année à partir du calendrier de diffusion très strict imposé par la Commission européenne.

Les ménages sont interrogés trois mois de suite. La collecte est réalisée par les enquêteurs de huit directions régionales. Elle est supervisée par le pôle national enquête ménages de Nancy.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

Les ménages sont enquêtés en trois vagues, trois mois de suite. Outre les questions de conjoncture posées à chaque interrogation, un module socio-démographique est posé uniquement en vague 1 (vague entrante). La durée d'enquête est en moyenne de 13 minutes en vague 1, de 8 minutes en vague 2 ou 3. La présence d'une plate-forme, un mois donné, peut faire augmenter la durée d'enquête au maximum de 8 minutes supplémentaires en moyenne.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Un comité de pilotage se réunit une fois par an. Il rassemble les responsables de l'enquête, les informaticiens de Lille et d'Orléans, le pôle national d'enquêtes ménages de Nancy, l'unité méthodologie statistique, le département applications et projets, les comptes trimestriels.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification *	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements)	Remarques
1	Chaque mois, selon le calendrier fixé	France métropolitaine	tableaux envoyés à la commission européenne et aux comptes trimestriels
2	Juin n+1	France métropolitaine	Fichier de production et de recherche (année n), mis à disposition du centre Quetelet
3	Chaque fin de mois	France métropolitaine	Informations rapides

* type de diffusion

1 - Alimentation de processus aval *comptes nationaux, Eurostat, bases multisources...*

2- Données détaillées, *bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...)...*

3 - Chiffres clés, principaux résultats "4 pages", *indicateurs, indices...*

4 - Synthèses, analyses, publications de références, éventuellement multisources

5 - Valorisation, communication *site internet dédié, séminaire, conférence...*

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'enquête de conjoncture auprès des ménages est réalisée dans huit Directions Régionales (DR) de l'Insee. Dans chacune d'entre elles, un gestionnaire relevant de la division Enquêtes Ménages (DEM) coordonne et gère le travail des enquêteurs. L'informaticien du Service Informatique National de Lille (SIN) de l'Insee assure la maintenance de la chaîne de collecte et la constitution du fichier national.

Les codages, les redressements et la mise en forme ainsi que la livraison des résultats sont assurés par le pôle national enquêtes ménages de Nancy.

La coordination de l'ensemble est assurée par la division Conditions de vie des ménages, avec en particulier la mise au point des plateformes.

Contribuent à la réalisation de l'enquête :

- 50 enquêteurs soit un coût de collecte de 250 000 euros par an environ ;
- 8 gestionnaires en Direction Régionale ;
- 1 informaticien ;
- 1 cadre A à la Direction Générale de l'Insee (division Conditions de vie des ménages) ;
- 1 cadre B au pôle « enquêtes nationales sur les ménages » à la DR de Lorraine ;
- 1 cadre A et un cadre B de la division des Comptes Trimestriels chargés de la publication des résultats de l'enquête.
- Les coûts internes correspondent à 2,7 ETP environ pour une année.

Enquête « SHARE » - Vague 5

1. Intitulé de l'enquête

SHARE: Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe. Enquête longitudinale sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe, menée auprès des personnes de 50 ans et plus.

2. Service producteur

SHARE est une enquête européenne qui ne relève pas directement d'Eurostat. Elle est pilotée au niveau central par le MEA (centre de recherche en économie du vieillissement) à l'Institut Max Planck de Munich dirigé par Axel Börsch-Supan. Le CentERdata de l'université de Tilburg, spécialisé dans le traitement des enquêtes, programme le questionnaire sous CAPI et gère la centralisation des données anonymes après la collecte dans chaque pays. En France, le laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (LEGOS) de l'université Paris-Dauphine prend la suite de l'IRDES pour la maîtrise d'ouvrage de l'enquête.

3. Service réalisant la collecte

La réalisation de la collecte sur le terrain sera confiée à une agence privée (choisie après appel d'offre. GfK-ISL a été l'agence de la vague 4 et conduira le test de juin 2012). Cette agence gèrera la collecte des deux échantillons longitudinaux, la cohorte initiale enquêtée lors des vagues 1 à 4 dans sept régions de France métropolitaine par l'INSEE et l'échantillon longitudinal entré en vague 4 (tiré dans les régions de France métropolitaine non enquêtées par l'INSEE), et la collecte auprès d'un échantillon de rafraîchissement sur tout le territoire métropolitain.

4. Historique de l'enquête

Dès son lancement SHARE a eu pour ambition de constituer une base de données individuelles sur une cohorte d'individus interrogés tous les deux ans. L'enquête est menée par entretien en face-à-face, complété par un questionnaire auto-administré. L'échantillon aléatoire de départ est constitué d'individus nés avant 1955 vivant en ménages ordinaires (sauf dans les pays où, cette distinction n'ayant pas cours, les individus sont interrogés où qu'ils résident), soit plus de 30.000 individus dans onze pays européens et Israël. Désormais la cohorte compte selon les vagues de l'ordre de 15 à 19 pays participants.

La vague 1 a été menée en 2004 dans 11 pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Suède, Suisse) et en Israël en 2006. En 2006, la Pologne, la République Tchèque et l'Irlande ont rejoint la seconde vague de l'enquête et les individus nés en 1955 et 1956 ont été ajoutés. Ces deux vagues ont collecté des données sur les aspects démographiques, médicaux, psychologiques, économiques et sociologiques du vieillissement. SHARELIFE, la vague 3 de l'enquête SHARE, a innové en concentrant le questionnement sur les histoires de vie. La vague 4 de SHARE a vu l'arrivée de la Hongrie, du Portugal, de la Slovénie et de l'Estonie (et le retrait contraint de la Grèce). Elle a vu aussi un retour au questionnaire « habituel » des vagues 1 et 2, moyennant quelques modifications (ex : introduction d'un module réseau social) et, outre l'introduction des nouveaux cinquantenaires, une large extension de l'échantillon. La vague 5 poursuit dans cette direction de la passation du questionnaire de base dans ces mêmes pays augmenté de quelques questions et allégé de certaines autres pour ne pas dépasser 1 heure d'entretien.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

En France la vague 1 a permis d'interroger 3 193 individus ; la vague 2, 2 967 ; la vague 3 2 385 ; la vague 4 5 832 grâce à un important échantillon de rafraîchissement. Le principe est de réinterroger tous les individus de 50 ans et plus (avec un maximum de 2 depuis la vague 2) des ménages où au moins un individu a accepté de répondre à au moins une des vagues précédentes. On cherche donc à récupérer les « trous de collecte » pour limiter les biais. Ainsi en vague 3, 240 individus ont été récupérés, et 278 en vague 4. Dans une partie des cas de déménagements, les enquêteurs ont su retrouver la nouvelle adresse. Ces cas ont été enquêtées soit par des gestionnaires SHARE (y

compris en dehors des 7 régions couvertes par l'INSEE) ou par GfK-ISL si le déménagement était vers une des régions couverte par cette agence. Quelques ménages n'ont pas pu être retrouvés, ou n'ont pas reçu d'enquêteurs en raison d'un éloignement trop important pour des raisons de coût. Les modules préférés des enquêtés sont ceux ayant trait à la famille et à la santé. Comme en vague 1-3, le questionnaire Fin de vie est délicat à poser lorsque le décès est récent. Les enquêtes en institution ne soulèvent pas de problèmes particuliers ; c'est un "plus" des enquêtes SHARE que de suivre ces individus que d'autres enquêtes classent hors champ. Les tests physiques de force de préhension et tests de souffle permettent de couper l'enquête par une pause jugée « ludique ». En vagues 1 et 2, les modules revenus avaient été jugés longs et peu clairs. Ils ont été revus pour la vague 4. Une question sur le revenu global du ménage a été ajoutée pour limiter l'effet de la non réponse individuelle (cas d'un « conjoint manquant »).

L'exploitation de chacune des vagues 1 à 3 a donné naissance à un ouvrage collectif international *First Result Book* (trois au total) et à un ensemble de publications dans des revues à comité de lecture. Un quatrième *First Result Book* sera publié début 2014 à partir de la vague 4 SHARE 2010-11. Les thèmes principaux en sont le Vieillessement actif et la Solidarité entre Générations

Au niveau français, on peut noter une série de séminaires de recherche organisés par l'IRDES (11/01/2007 et 06/06/2008), un numéro spécial d'*Économie & Statistique* consacré aux résultats de vague1 (n° 403-404, 2007/12) et deux numéros spéciaux de *Retraite et Société* à partir des données des vagues 1-2 de SHARE portant respectivement sur « Emploi et retraite en Europe » et « Famille et vieillissement en Europe ». La diffusion des résultats de recherche dans les sphères non académiques se fait via la publication régulière de notes de synthèse (QES de l'IRDES, INSEE 1ère) et la participation à des colloques (COR, CNAM, etc.).

Les données des vagues 1 à 3 de SHARE sont en libre accès aux chercheurs sur www.share-project.org. Début 2009, plus de 1200 inscrits étaient recensés. Les publications sont remarquables par leur nombre, plus d'un millier, mais aussi par leur qualité (200 articles dans des revues à comité de lecture – recensées par l'AERS – et plus d'une cinquantaine d'articles cités dans le "Social Science Citation Index").

6. Objectif général de SHARE – Principaux thèmes abordés

Le projet SHARE dans sa globalité (SHARE et SHARELIFE) a pour objectif de mieux analyser les problèmes économiques et sociaux liés au vieillissement de la population en Europe. Pour la première fois en Europe, une cohorte dédiée aux personnes âgées s'articule autour de trois grands thèmes : santé, économie et sociologie. Elle est utilisée par les chercheurs en médecine, santé publique, épidémiologie, psychologie, sociologie, démographie, économie et statistique ; et permet des comparaisons internationales. Les vagues 1, 2 et 4 de SHARE concernent essentiellement des questions sur la situation présente des personnes de 50 ans et plus, et SHARELIFE s'est intéressé à l'historique de la vie des répondants. Les données collectées lors de la vague 5 de SHARE complèteront les données issues des vagues antérieures de l'enquête.

Les thèmes principaux de l'enquête sont les suivants :

- Santé : santé physique, santé mentale, comportements à risque, pathologies, soins, activité physique, questionnaire fin de vie, etc.
- Economie : revenus, consommation, dépenses de santé, assurance santé, logement, épargne, actifs, pensions, transferts publics, etc.
- Social/Famille : démographie du ménage, éducation, relations intergénérationnelles, relations sociales, transferts, participation associative, etc.

Les principales différences avec le questionnaire de la vague 4 concernent :

- Santé
 - Enrichissement du questionnement : nouvelles définition de certaines maladies, type de lunettes, soins dentaires et état des dents.
 - Allègement du questionnaire auto-administré par insertion des questions sur le reste à charge en matière de dépenses de santé dans le questionnaire CAPI.
 - Remplacement du test de souffle par celui de lever de chaise, selon l'alternance prévue entre vague.
- Social/Famille
 - Suppression de la partie réseau social (qui sera reposée en vague 6)
 - Ajout d'un petit module « enfance » pour les répondants qui n'ont pas connu la vague 3 (SHARELIFE)

- Économie
- Ajout de questions sur l'exclusion sociale (pour ceux qui ne répondent pas au module enfance)
- Suppression de questions trop subjectives ou imprécises

7. Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats

Depuis l'origine, SHARE est « une enquête de chercheurs pour la recherche ». En s'inspirant des expériences étrangères similaires (HRS, Health and Retirement Study aux Etats-Unis, et ELSA, English Longitudinal Survey on Ageing en Angleterre), des chercheurs Européens, sous l'impulsion d'un conseil scientifique international (cf. infra) ont lancé en 2002 le projet SHARE. Le questionnaire (commun à tous les pays) est rédigé par le comité du questionnaire sur proposition du conseil scientifique ; de sorte que les thèmes de recherches les plus innovants sont pris en compte à chaque nouvelle vague, tout en assurant une qualité optimale de recueil de l'information.

La Commission Européenne désireuse de disposer d'une enquête européenne totalement harmonisée *en amont*, a financé la majorité des coûts de SHARE des trois premières vagues. A partir de la vague 4, les financements Européens de SHARE sont réservés aux travaux de coordination internationale. La collecte terrain repose donc sur des financements nationaux. L'inscription de SHARE par la Commission Européenne au programme ESFRI (European Strategy Forum for Research Infrastructures), l'inscription par la France au titre des TGIR (Très grandes infrastructures de recherche), la création en 2011 d'un SHARE ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*), la nouvelle forme de gouvernance des projets de recherche mise en place la Commission Européenne et les États pour faciliter les activités scientifiques internationales, auquel la France devrait bientôt s'associer, tout cela devrait contribuer à soutenir les vagues futures de l'enquête.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles

L'originalité du projet est de mettre à la disposition des organismes d'études et de recherches européens une base de données multidisciplinaire, longitudinale, internationale harmonisée en amont, unique en Europe. En effet, malgré l'importance et l'urgence des questions soulevées par l'augmentation de l'espérance de vie (comme le financement des retraites, des soins médicaux ou de la dépendance), les pays européens ne disposaient pas d'informations scientifiques fiables au niveau individuel sur les interactions complexes entre facteurs sociaux, économiques et de santé.

9. Insertion dans un système d'information

La vague 5 de SHARE (2012-13) vient compléter les trois vagues précédentes (2004-05, 2006, 2008-09, 2010-11) pour continuer à prendre en compte la dimension dynamique du vieillissement.

10. Cible de l'enquête

L'enquête SHARE s'intéresse aux individus de 50 ans ou plus.

11. Champ de l'enquête

Au sein des ménages dont un membre est âgé de 50 ans ou plus sont interrogées au maximum deux individus: un éligible (âgé de 50 ans ou plus, tiré au hasard s'il y en a plusieurs) et son conjoint éventuel quel que soit son âge. SHARE réinterroge les individus éligibles des ménages ayant répondu à au moins une des vagues précédentes. Les individus qui ont déménagé et ceux qui sont entrés en institution sont suivis.

12. Champ géographique de l'enquête

L'ensemble de la France métropolitaine.

13. Bases de sondage, échantillonnage

La vague 5 de SHARE consiste en une ré-interrogation des répondants des vagues 1-4 (c'est-à-dire toute personne éligible par l'âge dont le ménage a répondu au moins une fois à SHARE, sauf celles qui auraient déménagé à l'étranger, ou seraient hospitalisées), à laquelle viendra s'ajouter un échantillon entrant dont la taille sera ajustée pour maintenir (si le financement le permet) 6000 individus répondants. L'échantillon d'entrants de la vague 5 sera tiré par l'INSEE de manière à ce que l'échantillon total des personnes interrogées soit représentatif des 50 ans et plus. Comme pour le

vagues précédentes, un calage post collecte rend l'échantillon représentatif de la France métropolitaine.

14. Mode de collecte

Entretien en face à face sous CAPI et questionnaire papier auto-administré
L'utilisation de « Proxy » est autorisée, en présence du répondant.

15. Date et périodicité de la collecte

La collecte proprement dite se déroulera à partir de la fin 2012 et jusqu'à juillet 2013.

16. Contraintes imposées à l'enquête

La vague 5 de SHARE, comme les vagues précédentes, comporte deux tests physiques (test de force de préhension, de lever de chaise), que le répondant décide de réaliser ou non selon ses capacités.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi/Instance de concertation (comitologie) : Comité de Pilotage et de Concertation

- Comité de pilotage

Le projet est porté par le Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé (Legos) de l'université Paris Dauphine, membre de l'IDEX PSL. Il est soutenu par l'université Paris Dauphine, le Réseau Quetelet et l'INSEE.

L'organisation de SHARE comporte trois niveaux :

- PSL-Dauphine pour la maîtrise d'ouvrage.
- La Fondation Dauphine, maître d'œuvre de la gestion.
- Un consortium scientifique d'utilisateurs, composé de huit membres : le LEGOS pour PSL-Dauphine, l'INSEE, l'IRDES, l'INED, PSE, l'AMSE (dont font partie l'UMR CNRS GREQAM et l'UMR INSERM-IRD SE4S), la Chaire Santé de la Fondation du Risque et la CNAV (notamment sa Direction des recherches sur le vieillissement).

Deux instances assurent la gouvernance de SHARE :

- Un comité de pilotage de cinq membres directement impliqués dans la gestion de l'enquête : M.-È. Joël (Professeur à l'université Paris Dauphine (PSL), Country Team Leader, et présidente), L. Batsch, Président de l'Université Paris Dauphine (PSL), A. Laferrère (INSEE et *Management Board* du SHARE-ERIC), B. Dormont (Professeur à l'université Paris Dauphine (PSL), présidente du CS de l'EQUIPEX-SHARE) et de N. Sirven (IRDES).
- Un comité scientifique, présidé par B. Dormont et composé de huit membres, représentant chacun un partenaire du consortium des utilisateurs.

- Coordination internationale

A partir de 2011, SHARE est devenu un ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*) Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, République Tchèque et Italie ont approuvé les statuts. La Suisse, Israël sont associés. La France devrait s'y joindre dès que les financements sont assurés.

Le SHARE ERIC est doté :

- d'une Assemblée générale des pays membres,
- d'un conseil scientifique formé de personnalités indépendantes garantes de la qualité scientifique. Il comprend au moins un responsable de HRS et de ELSA.

-Arie Kapteyn (président)

-Orazio Attanasio (revenu, consommation, épargne)

-Lisa Berkman (épidémiologie sociale et biomarqueurs)

-Nick Christakis (sociologie médicale et données administrative)

- Mick Couper (méthodes d'enquête, méthodes de dissémination des données, et nouvelles technologies)
- Mike Hurd (épargne et santé, accès aux données et qualité des données, harmonisation avec l'enquête américaine HRS (Health and Retirement Study))
- Dan McFadden *Prix Nobel d'Economie* (méthodologie d'enquête)
- Norbert Schwarz (enquête psychologie et méthodologie d'accès aux données)
- Andrew Steptoe (harmonisation avec ELSA).

- d'un conseil d'administration (*Management Board*) dont les membres sont :

- Axel Börsch-Supan, Ph.D. (coordinateur du projet) Directeur de l'Institut de recherche sur le vieillissement de Mannheim (MEA).
- Guglielmo Weber, vice-coordinateur et responsable de la partie économie,
- Karen Andersen-Ranberg (santé),
- Frank van der Duyn-Schouten (gestion ERIC),
- Anne Laferrère (management d'enquête),
- Howie Litwin (sociologie),
- Hendrick Juerges (économie de la santé)

18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification *	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements)	Remarques
2- Données détaillées, bases de données, fichiers détail tout public ou public spécifique (chercheurs, collectivités...) 5 - Valorisation, communication site internet dédié, séminaire, conférence...	Décembre 2013	International, France métropolitaine	

Les résultats sont mis à disposition du plus large public sous les conditions légales et de confidentialité propres à chaque pays. Les données centralisées sont mises à disposition des organismes d'études et de recherche européens ainsi que des institutions. L'accès est rapide et gratuit (après signature d'un engagement de bonne conduite) pour l'ensemble de la communauté scientifique mondiale via le CentERdata, www.share-project.org. L'IRDES responsable de l'enquête jusqu'en vague 4, consacre une page spéciale à SHARE sur son site internet, <http://www.irdes.fr/EspaceRecherche/Enquetes/SHARE/EnqueteSHARE.html>. SHARE permet la mise en place de nouveaux projets, workshops et publications, notamment sur le thème, santé et retraite, « healthy ageing », « active ageing » (ANR *Jeunes Chercheurs*) ou le concept de « fragilité ». Pour chacune des vagues de SHARE, l'IRDES a organisé à l'occasion de la mise à disposition des données auprès des chercheurs, un groupe de travail des utilisateurs francophones de SHARE. Pour les aider, un dictionnaire des codes de l'enquête en français a été conçu à l'IRDES dans le cadre du projet européen SHARE M4. En novembre 2012, les données de la vague 4 seront disponibles et un appel à contribution sera lancé en partenariat avec une revue scientifique (comme pour *Économie et Statistique* en vague 1 et *Retraite et Société* en vague 2). La parution de la revue fait en général l'objet d'une conférence de presse afin que les résultats soient diffusés auprès du public le plus large. En outre, les articles rédigés par les chercheurs (IRDES, INSEE, Université Paris-Dauphine et autres centres de recherche) font régulièrement l'objet de publications synthétiques de 4 pages (*Question d'économie de la santé, Insee 1ère*) disponibles gratuitement sur internet.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'équipe du laboratoire LEGOS de l'Université Paris-Dauphine est en cours de constitution. Elle sera composée de 3 personnes (3 ingénieurs de recherche en équivalent temps plein ETP) ; Sous la

direction de Marie-Ève Joël mise à la disposition du projet et Country Team Leader (0,5 ETP), l'équipe coordonne le projet, gère les relations avec l'agence de collecte privée qui réalise l'enquête sur le terrain, assure la communication, l'animation de la recherche sur le vieillissement permise par les données et participe à l'exploitation scientifique de l'enquête.

L'INSEE met à la disposition de SHARE Anne Laferrère en tant que membre du *Management Board* du SHARE ERIC (0,5 ETP). L'INSEE assure aussi gracieusement le tirage des échantillons de rafraîchissement de SHARE pour garantir la qualité scientifique du projet.

Outre les moyens mis à disposition par Dauphine et l'INSEE, les coûts de l'enquête (collecte et opérateurs) devraient être pris en charge pour cette vague 5 par divers organismes, dont le GIS Quetelet à la DGRI du ministère de la Recherche, le CNSA, et IRESP dans le cadre de diverses conventions en cours de signature avec la Fondation Dauphine.

Projet SHARE

Prévisionnel de dépenses annuelles vague 5 (2011-2012)

Coût total de l'enquête	Année 1 (€)	Année 2 (€)	Coût total
Frais de personnel*			
SHAREM4			
IRDES 1/2 ETP Marie-Curie	25 000	25 625	
LEGOS			
Management (CTL)	43 200	44 064	
Fonctionnement général LEGOS			
Personnel administratif	8 000	8 200	
Diffusion et communication	20 000	20 500	
Personnel affecté à la collecte			
Responsable d'enquête	95 000	97 375	
Opérateur pays	75 000	76 875	
Sous-total I	266 200	272 639	538 839
Autres frais			
Autres frais de communication			
Maintenance du serveur web	5 000	5 125	
Edition	2 200	2 255	
Frais de déplacement	6 000	10 000	
Coût de collecte			
Coûts directs de collecte	80 000	1 188 087	
Coordination européenne (SHARE ERIC)	48 563	49 534	
Sous-total II	141 763	1 255 001	1 396 764
COUT TOTAL DE L'ENQUETE (I + II)	407 963	1 527 640	1 935 603

NB : ce tableau prévisionnel n'a encore qu'un caractère provisoire.